

Tipaza, le 19/12/2024

**REF:** AT/DO- TIP/SD-TECH/ 827 /2024

A

**Monsieur**

Le Responsable de l'Entreprise

Eurl MICRO FIBER

**OBJET / :** Mise en demeure

**Entreprise :** Eurl MICRO FIBER

**Adresse :** Cité 310 Logts Batiment 07D N°17 section 1075 N° RDC –EI  
Mohammadia w.Alger.

Suite à vos absences injustifiées et répétitifs pour l'exécution des travaux de raccordement client cuivre et FTTH relatif aux ODS suivant :

\*ODS N°246/2024 du 26/11/2024

\* ODS N°245/2024 du 26/11/2024

De ce fait je vous informe que vous êtes mis en demeure.

A cet effet, je vous prie de vous rapprocher au niveau de la DOT Tipaza dans un délai n'excédant pas huit (08) jours à partir de cette présente note, sinon je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur.



M. BENKEZOU Rachid  
Directeur Opérationnel des Télécommunications  
Tipaza